

DISWAY - Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH - Registre du Commerce de Casablanca N° 41253
Siège social : Lotissement « La Colline II » N°8, Sidi Maârouf – Casablanca

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société Disway, Société Anonyme, au capital de 188.576.200 Dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le 30 Mai 2023 à 10 heures 30 minutes (10h30) au siège social de la société sis à Casablanca, Lotissement La Colline II, n°8, Sidi Maârouf, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Lecture du rapport de gestion du directoire et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 2 Lecture des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 3 Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 4 Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 5 Quitus de leur gestion aux membres du directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil de surveillance ;
- 6 Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 95 et suivants de la loi 17/95 ;
- 7 Renouvellement du mandat d'un administrateur indépendant ;
- 8 Nomination d'un administrateur indépendant ;
- 9 Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- 10 Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022 ;
- 11 Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- 12 Questions diverses.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, déposer au siège de la société une attestation émanant d'un intermédiaire financier habilité, justifiant la qualité de l'actionnaire et le nombre de titres détenus par lui, et ce, au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent avoir été inscrits en compte au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi 17-95 sur les sociétés a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Les documents et informations prévus à l'article 121, 121 bis et 141 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes peuvent être consultés sur notre site Internet : www.disway.com.

Le Directoire

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Directoire, du Rapport Général des Commissaires aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes et les états de synthèses de l'exercice 2022 se soldant par un bénéfice net comptable de 56.880.804,59 Dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telles que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12, 20-19 et 19-20, en prend acte et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat Net de l'exercice	56.880.804,59
- Réserve légale	0,00
= Résultat net distribuable de l'exercice	56.880.804,59
+ Report à nouveau créancier antérieur	132.907.450,17
= Solde distribuable	189.788.254,76
- Dividendes distribués	66.001.670,00
= Solde au compte report à nouveau	123.786.584,76

Le dividende ainsi fixé à 35 dhs par action, sera mis en paiement à compter du 05/07/2023

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil de Surveillance et aux membres du Directoire quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice 2022.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du membre du Conseil de Surveillance, en qualité d'administrateur indépendant, Madame Janie Letrot Hadj Hamou, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouvel administrateur indépendant, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025..

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, le Cabinet BDO Audit, Tax & Advisory Représenté par Mr Mostafa FRAIHA, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2022, à un montant global brut de 1.400.000,00 Dirhams.

Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

NEUVIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

Le Directoire

BILAN CONSOLIDE En Dirhams

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE	343 101 884,59	304 861 310,74
* Ecart d'acquisition		
* Immobilisations incorporelles	171 791 234,90	172 259 611,11
* Immobilisations corporelles	169 844 284,99	130 056 007,39
* Immobilisations financières	1 466 364,70	2 545 692,24
* Titres mis en équivalence		
ACTIF CIRCULANT	1 065 297 663,66	730 004 424,51
* Stocks et en-cours	366 849 674,28	199 616 432,11
* Clients et comptes rattachés	572 824 919,07	444 236 809,71
* Autres créances et comptes de régularisation	125 245 897,60	69 618 840,56
* Titres et valeurs de placement	377 172,71	16 532 342,13
* Disponibilités	36 796 341,26	63 387 450,60
TOTAL ACTIF	1 445 195 889,52	1 098 253 185,86

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	669 082 796,86	744 706 059,58
* Capitaux propres (part de groupe)	669 082 796,86	724 091 156,10
* Capital	188 576 200,00	188 576 200,00
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,40	224 782 325,40
* Réserves consolidées	194 413 847,93	223 124 446,20
* Résultat net consolidé part du groupe	84 640 476,19	107 581 035,57
* Ecart de conversion	-23 330 052,66	-19 972 851,07
* Intérêts minoritaires		20 614 903,48
Provision pour risques et charges		
Dettes	484 695 805,03	319 569 241,64
* Emprunts et dettes financières	99 358 340,71	16 920 619,22
* Fournisseurs et comptes rattachés	266 902 928,56	189 904 874,05
* Autres dettes et comptes de régularisation	118 434 535,76	112 743 748,37
* Trésorerie-passif	291 417 287,63	33 977 884,64
TOTAL PASSIF	1 445 195 889,52	1 098 253 185,86

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE En Dirhams

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	1 969 992 542,91	1 846 692 593,93
* Chiffre d'affaires	1 950 400 911,41	1 824 062 848,96
* Autres produits	19 591 631,50	22 629 744,97
Charges d'exploitation	1 847 696 878,78	1 678 031 195,75
* Achats revendus & consommés	1 731 520 070,13	1 569 323 580,14
* Autres charges externes	25 795 741,84	22 112 448,42
* Impôts et taxes	2 130 091,41	1 878 484,37
* Charges de personnel	54 666 200,97	54 052 665,49
* Autres charges d'exploitation	1 400 000,00	1 050 000,00
* Dotations d'exploitation	32 184 774,43	29 614 017,33
Résultat d'exploitation	122 295 664,13	168 661 398,18
Charges et produits financiers	4 577 224,05	4 544 941,33
Résultat courant des entreprises intégrées	126 872 888,18	173 206 339,51
Charges et produits non courant	-7 135 357,14	-12 167 573,69
Impôts sur les bénéfices	35 097 054,85	47 411 219,31
Résultat net des entreprises intégrées	84 640 476,19	113 627 546,51
Quote part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net de l'ensemble consolidé	84 640 476,19	113 627 546,51
Résultat minoritaire		6 046 510,94
Résultat net part du groupe	84 640 476,19	107 581 035,57
Résultat net consolidé par action en dirhams	44,88	60,26

INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Liste des Sociétés	% D'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Disway	Mère	Mère	Intégration globale
Blueway Technology	100%	100%	Intégration globale
Experience Store	100%	100%	Intégration globale
Disway Logistic Services	100%	100%	Intégration globale
Disway MEA	100%	100%	Intégration globale
Disway Tunisie	100%	100%	Intégration globale

Le rapport financier annuel 2022 est disponible sur notre site internet sous le lien : www.disway.com/rfa2022

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE En Dirhams

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net des sociétés intégrées	84 640 476	113 627 547
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
*Dotation d'exploitation durable nette de reprise	8 814 460	9 121 440
*Variation des impôts différés		
*Plus values ou moins value de cession d'immobilisations, nettes impôts	-501 492	85 843
*Autres produits (charges) nets sans effets sur la trésorerie		
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés Intégrées (I)	92 953 445	122 834 829
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin de fonds de roulement lié à l'activité (II)	-252 604 397	-30 532 261
Stocks	-167 233 242	-64 335 137
Créances d'exploitation	-168 059 997	9 793 667
Dettes d'exploitation	82 688 842	24 009 209
Flux net de trésorerie généré par l'activité (III= I+II)	-159 650 952	92 302 569
Acquisition d'immobilisations nettes d'impôts	-48 507 105	-4 055 604
Cessions d'immobilisation corporelles et incorporelles, nette impôt	505 000	215 719
Variation immobilisations financières	1 448 563	-465 614
Incidence des variations de périmètre	-31 722 902	
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (IV)	-78 276 444	-4 305 499
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-132 003 340	-66 001 670
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation du capital en numéraire		
Emissions d' Emprunts / dettes Fin	90 343 200	
Remboursement des d'emprunts	-7 905 479	-14 197 748
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (V)	-49 565 619	-80 199 418
Autres impacts (VI)		
Variation de la trésorerie (III+IV+V+VI)	-287 493 015	7 797 652
Trésorerie à l'ouverture	29 409 566	23 400 915
Variation de la trésorerie	-287 493 015	7 797 652
Incidence des variations des monnaies étrangères	3 462 503	-1 185 876
Trésorerie de clôture	-254 620 946	29 409 566

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total des capitaux Propres
Situation au 31/12/2020	188 576 200	224 782 325	204 086 086	84 554 948	-18 745 425	683 254 135
Affectation du résultat			84 554 948	-84 554 948		0
Résultat net de l'exercice				107 581 036		107 581 036
Dividendes distribués			-66 001 670			-66 001 670
Augmentation du Capital						0
Autres affectations			485 082		-1 227 427	-742 345
Situation au 31/12/2021	188 576 200	224 782 325	223 124 446	107 581 036	-19 972 851	724 091 156
Affectation du résultat			107 581 036	-107 581 036		0
Résultat net de l'exercice				84 640 476		84 640 476
Dividendes distribués			-132 003 340			-132 003 340
Augmentation du Capital						0
Autres affectations			-4 288 294		-3 357 202	-7 645 496
Situation au 31/12/22	188 576 200	224 782 325	194 413 848	84 640 476	-23 330 053	669 082 796

EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

	Montant au 31/12/2021	Accroissements	Cessions et Sorties	Virements poste à poste	V.Brute au 31/12/2022
Ecarts d'acquisitions	11 492 095	-	-	-	11 492 095
Immobilisations en non valeurs	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	174 558 923	13 109	-	-	174 572 032
Brevets, marques, droits, valeurs similaires	67 498	-	-	-	67 498
Fonds commercial	171 367 483	-	-	-	171 367 483
Autres immobilisations incorporelles	3 123 941	13 109	-	-	3 137 050
Immobilisations corporelles	225 612 859	48 493 996	-	4 673	274 102 182
Terrains	54 921 250	-	-	-	54 921 250
Constructions	142 263 226	1 182 970	-	-	143 446 196
Installations techniques matériel et outillage	2 322 119	861	-	-	2 322 979
Matériel de transport	6 522 293	648 486	4 673	-	7 166 106
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	18 523 504	842 258	-	-	19 365 762
Autres immobilisations corporelles	251 136	-	-	-	251 136
Immobilisations corporelles en cours	809 331	45 819 422	-	-	46 628 753
Immobilisations financières	2 545 692	6 619	1 085 946	-	1 466 365
Titre mis en équivalence	-	-	-	-	-
TOTAL	414 209 569	48 513 724	- 1 090 620	-	461 632 673

BILAN (ACTIF) En Dirhams

ACTIF	31/12/2022		31/12/2021	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	1 846 175,00	1 107 705,00	738 470,00	1 107 705,00
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 846 175,00	1 107 705,00	738 470,00	1 107 705,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	174 103 638,67	2 459 679,78	171 643 958,89	171 657 458,53
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	67 498,20	21 022,64	46 475,56	59 975,20
Fonds commercial	171 367 483,33	0,00	171 367 483,33	171 367 483,33
Autres immobilisations incorporelles	2 668 657,14	2 438 657,14	230 000,00	230 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	266 436 310,06	98 809 154,25	167 627 155,81	128 063 333,01
Terrains	54 921 250,00	0,00	54 921 250,00	54 921 250,00
Constructions	143 446 196,18	79 627 100,19	63 819 095,99	69 587 663,93
Installations techniques, matériel et outillage	2 303 177,43	1 742 530,77	560 646,66	738 306,66
Matériel de transport	4 405 564,28	3 778 374,07	627 190,21	763 690,61
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	14 480 233,77	13 413 749,37	1 066 484,40	1 235 842,43
Autres immobilisations corporelles	251 135,70	247 399,85	3 735,85	7 248,38
Immobilisations corporelles en cours	46 628 752,70	0,00	46 628 752,70	809 331,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	108 147 567,03	21 500 000,00	86 647 567,03	53 434 371,49
Prêts immobilisés	364 884,60	0,00	364 884,60	663 633,62
Autres créances financières	217 584,17	0,00	217 584,17	217 584,17
Titres de participation	107 565 098,26	21 500 000,00	86 065 098,26	52 553 153,70
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de finance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (a+b+c+d+e)	550 533 690,76	123 876 539,03	426 657 151,73	354 262 868,03
STOCKS (f)	318 770 680,42	5 057 928,41	313 712 752,01	186 776 982,38
Marchandises	318 770 680,42	5 057 928,41	313 712 752,01	186 776 982,38
Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits interm et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	631 914 019,09	29 624 722,87	602 289 296,22	429 974 881,45
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	16 905 592,28	0,00	16 905 592,28	15 475 140,26
Clients et comptes rattachés	531 266 784,66	29 624 722,87	501 642 061,79	381 314 417,72
Personnel	30 000,00	0,00	30 000,00	2 500,00
Etat	82 584 493,94	0,00	82 584 493,94	32 177 670,01
Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs	316 082,28	0,00	316 082,28	283 803,14
Compte de régularisation actif	811 065,93	0,00	811 065,93	721 350,32
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	372 082,50	0,00	372 082,50	372 082,50
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	1 152 863,17	0,00	1 152 863,17	1 463 129,91
TOTAL II (f+g+h+i)	952 209 645,18	34 682 651,28	917 526 993,90	618 587 076,24
TRESORERIE - ACTIF	20 186 736,72	0,00	20 186 736,72	44 251 329,05
Chèques et valeurs à encaisser	15 237 482,16	0,00	15 237 482,16	12 691 782,25
Banques, T.G & CCP	4 907 374,93	0,00	4 907 374,93	31 512 531,01
Caisses, régies d'avances et accreditifs	41 879,63	0,00	41 879,63	47 015,79
TOTAL III	20 186 736,72	0,00	20 186 736,72	44 251 329,05
TOTAL GENERAL I+II+III	1 522 930 072,66	158 559 190,31	1 364 370 882,35	1 017 101 273,32

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) En Dirhams

	31/12/2022	31/12/2021
I PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	1 585 647 500,83	1 516 202 804,17
Ventes de biens et services produits	16 615 028,37	13 227 159,54
Chiffres d'affaires	1 602 262 529,20	1 529 429 963,71
Variation de stock de produits	0,00	0,00
Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même	0,00	0,00
Subvention d'exploitation	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
Reprises d'exploitation; transfert de charges	10 057 048,18	7 854 764,67
TOTAL I	1 612 319 577,38	1 537 284 728,38
II CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats revendus de marchandises	1 428 781 555,30	1 317 936 922,18
Achat consommés de matières et de fournitures	1 833 426,96	1 780 408,50
Autres charges externes	18 261 673,70	16 408 908,78
Impôts et taxes	1 125 456,99	1 068 234,60
Charges de personnel	48 332 350,92	48 458 683,21
Autres charges d'exploitation	1 400 000,00	1 050 000,00
Dotations d'exploitation	26 301 924,58	19 777 155,70
TOTAL II	1 526 036 388,45	1 406 480 312,97
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	86 283 188,93	130 804 415,41
IV PRODUITS FINANCIERS		
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	0,00	0,00
Gains de change	14 256 703,48	6 746 032,40
Intérêts et autres produits financiers	9 485 542,19	11 530 275,50
Reprises financières; transfert de charges	1 463 129,91	242 455,66
TOTAL IV	25 205 375,58	18 518 763,56
V CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêts	8 960 492,13	2 541 386,34
Pertes de changes	8 831 675,82	3 423 787,45
Autres charges financières	0,00	0,00
Dotations financières	1 152 863,17	1 463 129,91
TOTAL V	18 945 031,12	7 428 303,70
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	6 260 344,46	11 090 459,86
VII RESULTAT COURANT (III - V I)	92 543 533,39	141 894 875,27
VIII PRODUITS NON COURANTS		
Produits des cessions d'immobilisations	345 000,00	0,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00
Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00
Autres produits non courants	2 107 548,11	541 982,95
Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL VIII	2 452 548,11	541 982,95
IX CHARGES NON COURANTES		
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 932,46	4 687,71
Subventions accordées	0,00	0,00
Autres charges non courantes	7 345 931,45	3 846 018,65
Dotations non courantes aux amortiss. et provision	0,00	0,00
TOTAL IX	7 347 863,91	3 850 706,36
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-4 895 315,80	-3 308 723,41
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	87 648 217,59	138 586 151,86
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	30 767 413,00	43 372 200,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	56 880 804,59	95 213 951,86
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	1 639 977 501,07	1 556 345 474,89
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	1 583 096 696,48	1 461 131 523,03
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	56 880 804,59	95 213 951,86

BILAN (PASSIF) En Dirhams

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel (1)	188 576 200,00	188 576 200,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé..	0,00	0,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	224 782 325,40	224 782 325,40
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserve légale	18 857 620,00	18 857 620,00
Autres réserves	11 900 222,38	68 473 082,38
Report à nouveau (2)	132 907 450,17	113 123 978,31
Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)	56 880 804,59	95 213 951,86
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	633 904 622,54	709 027 157,95
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)	662 643,00	662 643,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	662 643,00	662 643,00
DETTES DE FINANCEMENT (c)	98 838 690,69	16 352 180,33
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Autres dettes de financement	98 838 690,69	16 352 180,33
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00
TOTAL I (a+b+c+d+e)	733 405 956,23	726 041 981,28
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	360 336 761,54	261 030 500,92
Fournisseurs et comptes rattachés	264 819 420,71	175 555 559,19
Clients crédateurs, avances et acomptes	0,00	347 780,00
Personnel	46 001,93	276 033,06
Organismes sociaux	1 412 227,81	1 936 146,55
Etat	92 561 654,12	82 811 107,53
Comptes d'associés	4 650,00	4 650,00
Autres créanciers	343,00	1 942,85
Comptes de régularisation - passif	1 492 463,97	97 281,74
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	9 172 355,17	9 688 994,91
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Eléments circulants)	5 094 292,89	364 314,42
TOTAL II (f+g+h)	374 603 409,60	271 083 810,25
TRESORERIE PASSIF	256 361 516,52	19 975 481,79
Crédits d'escompte	0,00	0,00
Crédits de trésorerie	200 000 000,00	0,00
Banques (soldes créditeurs)	56 361 516,52	19 975 481,79
TOTAL III	256 361 516,52	19 975 481,79
TOTAL I+II+III	1 364 370 882,35	1 017 101 273,32

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)			Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022	
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN			Emplois	Ressources
MASSES	Exercice a	Exercice précédent b	Variations a-b	
			c	d
1 Financement Permanent	733 405 956,23	726 041 981,28		7 363 974,95
2 Moins actif immobilisé	426 657 151,73	354 262 868,03	72 394 283,70	
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	306 748 804,50	371 779 113,25	65 030 308,75	
4 Actif circulant	917 526 993,90	618 587 076,24	298 939 917,66	
5 Moins passif circulant	374 603 409,60	271 083 810,25		103 519 599,35
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	542 923 584,30	347 503 265,99	195 420 318,31	
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-236 174 779,80	24 275 847,26		260 450 627,06
II EMPLOIS ET RESSOURCES				
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		-67 043 514,28		38 937 077,09
+ Capacité d'autofinancement		64 959 825,72		104 938 747,09
- Distributions de bénéfices	132 003 340,00		66 001 670,00	
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		643 749,02		246 017,07
+ Cessions d'immobilisations incorp.		0,00		0,00
+ Cessions d'immobilisation corporelles		345 000,00		0,00
+ Cessions d'immobilisation financières		0,00		0,00
+ récupérations sur créances immobilisées		298 749,02		246 017,07
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		90 343 200,00		
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		23 943 434,74		39 183 094,16
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	81 117 053,85		4 393 412,70	
+ Acquisitions d'immobilisations incorp.		0,00	53 545,35	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	47 605 109			

**Rapport des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022
Audit des états de synthèse consolidés**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société DISWAY et de ses filiales (« le groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 669.083 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 84 640.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe DISWAY au 31 décembre 2022 ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2022, la valeur des clients et comptes rattachés est inscrite au bilan consolidé pour une valeur nette comptable d'environ KMAD 572 825 soit 39,64% du total de l'actif du groupe.

La provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés du groupe, qui s'élève à environ KMAD 51 096 au 31 décembre 2022, est calculée par le groupe en fonction de l'ancienneté et du suivi du comité de pilotage des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients et comptes rattachés est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan du groupe, soit KMAD 572 825 en 2022 et KMAD 444 237 en 2021 et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

- Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :
 - Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
 - Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
 - Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par le groupe.

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiche une valeur nette comptable de l'ordre de 366 850 KMAD au 31 décembre 2022. La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

- Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :
 - Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
 - Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
 - Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
 - Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes.
- Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 10 avril 2023

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit Tax advisory S.A.



Mostafa FRAIHA
Associé

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022
Audit des états de synthèse**

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société DISWAY S.A., qui comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 634 567 265,54 dont un bénéfice net de MAD 56 880 804,59.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DISWAY S.A. au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Au 31 décembre 2022, la valeur des créances clients est inscrite au bilan pour une valeur brute d'environ KMAD 531 267 et une valeur nette comptable d'environ KMAD 501 642, soit 36,77% du total de l'actif de la Société.

La provision pour dépréciation des créances clients, quant à elle, s'élève à environ KMAD 29 625, est calculée en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par le comité de pilotage, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société, soit KMAD 501 642 en 2022 et KMAD 381 314 en 2021 et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte de la crise liée au Covid-19.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

- Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :
 - Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
 - Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
 - Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par la société.

2 Dépréciation des stocks de marchandises

- Risque identifié

Le stock des marchandises affiche une valeur nette comptable de l'ordre de KMAD 313 713 au 31 décembre 2022.

La dépréciation du stock des marchandises est basée sur un modèle de dépréciation mis en place pour chaque famille de produit et selon l'antériorité du stock détenu.

Nous avons considéré que la dépréciation du stock est un point clé d'audit, du fait que le marché du matériel informatique et électronique est très sensible aux évolutions technologiques ainsi que les mutations dans la nature des besoins des utilisateurs sur le plan international, ayant un effet significatif sur l'évolution des prix.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

- Nos travaux relatifs à la dépréciation du stock ont notamment consisté à :
 - Identifier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur ;
 - Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
 - Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
 - Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix net de réalisation afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes ;
 - Identifier les articles à rotation lente et vérifier leur correcte évaluation.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévues par la loi.

Les informations données sur la situation financière et les états de synthèse dans le rapport de gestion du Directoire et les documents adressés aux actionnaires correspondent aux comptes annuels audités.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 10 avril 2023

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO Audit Tax advisory S.A.



Mostafa FRAIHA
Associé